



Règlement du concours
Cahier des charges vidéo
Formulaire d'autorisation des parents
Concours FILME TA CHIMIE 2024
www.concours-chimie.fr

La participation au concours implique et emporte l'acceptation sans réserve du présent règlement dans son intégralité. Le non-respect du règlement entraînera de plein droit la nullité de la participation, qu'il soit constaté pendant ou à la suite de la saison en cours.

Tout cas non décrit dans ce règlement sera tranché par les organisateurs.

1. Qui organise le concours « Filme ta chimie » ?

Ce concours est organisé conjointement :

- Par l'académie de Lille www.ac-lille.fr
- Et France Chimie Nord / Pas de Calais www.chimie-npc.fr

2. Qui peut participer au concours ?

Ce concours est destiné aux élèves de 4^{ème} des Collèges publics et privés du Nord et du Pas de Calais encadrés par leur professeur de Physique-Chimie.

3. La participation au concours est-elle gratuite ?

La participation au concours est gratuite. Cependant, les éventuels frais liés à la réalisation de la vidéo ne sont pas pris en charge par les organisateurs du concours.

4. Quel est l'objectif pédagogique de ce concours ?

L'objectif du concours est d'inviter les élèves de 4^{ème} de l'académie de Lille à découvrir le secteur de l'industrie chimique et à s'investir dans un projet de création d'une vidéo autour de la chimie du quotidien et ainsi de développer les compétences de l'oralité et du numérique.

Les élèves devront proposer une démarche scientifique à partir d'une problématique relative à la chimie du quotidien en lien avec le programme de cycle 4 en vigueur.

5. Comment ce concours se déroule-t-il ?

1ère étape : inscription en ligne – 16 octobre au 22 novembre 2024

Le concours est exclusivement ouvert aux collégiens de 4ème des établissements scolaires du Nord / Pas de Calais. Inscription en ligne de la classe par l'enseignant de Physique-Chimie.

Un mail contenant le lien vers le quiz de sélection lui sera alors envoyé.

Professeurs, ne manquez pas cette occasion unique d'impliquer vos élèves dans un projet créatif qui les amènera à explorer la chimie de leur quotidien !

2ème étape : quiz de sélection – 25 novembre au 20 décembre 2024

Les élèves des classes participantes seront invités à répondre au quiz sur la chimie afin de les départager.

Ce quiz, organisé directement en classe, permettra de tester les connaissances des collégiens sur les concepts de base de la chimie et son application dans la vie quotidienne.

L'objectif est de sélectionner un seul élève par classe.

NB : Le nombre d'élèves sélectionnés par collège sera égal au nombre de classes participantes dans le collège.

Exemple : Le collège inscrit 3 classes, les élèves sélectionnés seront les 3 meilleurs des classes participantes.

3ème étape : création d'une vidéo – 13 janvier au 21 mars 2025

Les élèves sélectionnés par le quiz réaliseront une vidéo d'une durée de 2 minutes maximum ayant pour objet la chimie du quotidien.

La vidéo doit respecter les caractéristiques techniques du cahier des charges – en annexe 1.

Les enseignants s'assureront que la vidéo est conforme au cahier des charges avant de la déposer en ligne sur le site www.concours-chimie.fr, dans les délais et modalités de soumission indiqués.

4ème étape : sélection du « Top 10 » par un jury : 24 mars au 18 avril 2025

Les vidéos déposées seront évaluées par un jury composé d'inspecteurs d'académie, de membres du groupe de travail Concours Chimie et représentants industriels du réseau de France Chimie Nord / Pas de Calais.

Ce jury aura la tâche de sélectionner les 10 meilleures vidéos, en s'appuyant sur les critères d'évaluation suivants :

- **Originalité, créativité** : /15
- **Qualité technique** : /15
- **Qualité orale de l'élève** : /20
- **Démarche scientifique** : /20
- **Contenus** : /30

Chaque membre utilisera la même grille de notation. Les décisions du jury sont souveraines et sans appel. Le jury n'est en aucune façon tenu de justifier ses décisions. Aucune réclamation ou contestation des résultats ne sera admise.

5ème étape : vote en ligne du public : 21 avril au 2 mai 2025

La 5ème étape du concours « Filme ta Chimie » donnera la parole au public !

Les 10 vidéos sélectionnées par le jury seront soumises à un vote public, permettant ainsi à tous de participer à l'élection de la meilleure réalisation.

Le public sera invité à visionner les vidéos et à voter pour celle qui, selon eux, incarne le mieux la créativité, l'originalité et la pertinence scientifique en lien avec la chimie du quotidien. Ce vote déterminera le grand gagnant du concours et le classement des 10 vidéos.

6ème étape : cérémonie de remise de prix : mercredi 4 juin 2025

De nombreuses récompenses sont prévues, rendez-vous à la question 10.

6. Comment se procurer le quiz de sélection ?

L'enseignant de Physique-Chimie doit s'inscrire sur le site www.concours-chimie.fr pour recevoir le lien vers le quiz.

7. Que doivent faire les élèves retenus à l'issue des sélections, quel type de vidéo doivent-ils réaliser ?

Le cahier des charges pour réaliser la vidéo figure en annexe 1.

8. Qui compose le jury chargé de sélectionner les 10 meilleures vidéos ?

Le jury est composé de 4 membres (Inspecteur d'académie, 2 membres du groupe de travail Concours Chimie et 1 représentant industriel du réseau de France Chimie Nord / Pas de Calais.

9. Quels sont les critères de sélection du jury ?

Le jury est chargé de sélectionner les 10 meilleures vidéos.

Chaque membre utilisera la même grille de notation sur 100 points :

- Originalité, créativité / 15
- Qualité technique / 15
- Qualité orale de l'élève / 20
- Démarche scientifique / 20
- Contenus / 30

Les décisions du jury sont souveraines et sans appel.

Le jury n'est en aucune façon tenu de justifier ses décisions.

Aucune réclamation ou contestation des résultats ne sera admise.

Les 10 vidéos ayant obtenu le plus de points par les membres du jury seront ensuite soumises à un vote public en ligne sur le site dédié www.concours-chimie.fr

10. Quels prix les élèves peuvent-ils gagner et quand seront-ils remis ?

Tous les élèves ayant réalisé le quiz de sélection ainsi que leurs enseignants	Seront invités à une visioconférence organisée par France Chimie Nord / Pas de Calais avec des professionnels dont l'objectif est de leur présenter les métiers de la Chimie et de répondre à leurs questions.
Les élèves dont la vidéo a été examinée par le jury	Recevront un certificat de participation signé par les organisateurs.
Les élèves classés dans les 40 premiers	<p>Seront invités avec leurs parents et enseignant de Physique-Chimie à la cérémonie de remise de prix qui se déroulera le mercredi 4 juin 2025. <i>Le lieu sera indiqué en temps utile sur le site du concours.</i></p> <p>Les élèves pourront participer ou se faire représenter à la cérémonie pour obtenir leur prix.</p> <p>Les prix des élèves absents et non représentés seront remis en jeu pour le concours de l'année suivante.</p> <p>Les prix suivants seront remis lors de la cérémonie du mercredi 4 juin 2025 :</p> <p>1er prix : Une tablette 2ème prix : Des écouteurs 3ème prix : Une enceinte 4ème au 10ème prix : Cartes cadeau de 100 € 11ème au 40ème prix : Cartes cadeau de 50 €</p>
La classe du collégien ayant obtenu le 1er prix	Sera invitée à visiter une entreprise de la chimie du réseau de France Chimie Nord / Pas de Calais.

11. Les élèves étant mineurs, quelles sont les démarches à réaliser par leurs parents ?

Les parents des élèves rempliront une autorisation (annexe 2) pour l'acceptation du règlement du concours, de la publication et la diffusion de la vidéo réalisée par leur enfant qui dégage la responsabilité des organisateurs (image et son).

Ainsi ils cèderont sans restriction et à titre gratuit aux organisateurs les droits d'exploitation comprenant les droits de reproduction, d'utilisation dérivée sur tous supports présents et à venir (Internet, tablettes, smartphones...), pendant 10 ans dans le monde entier ainsi que la diffusion gratuite des films sur tout support numérique pédagogique.

Conformément à la législation française, les élèves conservent leurs droits moraux sur l'œuvre, à savoir le droit au respect de leur nom et de leur œuvre. Ce droit est attaché à leur personne. Il est perpétuel, inaliénable et imprescriptible (art. L.121-1 du Code de la Propriété Intellectuelle).

12. Quelles sont les réserves des organisateurs ?

Les organisateurs ne seront pas tenus responsables en cas de dysfonctionnement du réseau Internet. En cas de virus informatique, d'attaque extérieure, de fraude, de défaillance technique, les organisateurs se réservent le droit discrétionnaire d'annuler ou de modifier les termes du concours, sans que les élèves et leurs parents ne puissent rechercher leur responsabilité.

En outre, les organisateurs se réservent le droit de modifier, différer ou annuler ce concours sans préavis et sans avoir à en justifier les raisons.

Toute modification fera l'objet d'un avis sur le site dédié www.concours-chimie.fr

13. RGPD – politique de confidentialité

Le concours est conforme au règlement RGPD.

Les données à caractère personnel recueillies sur le site pourront être utilisées par France Chimie Nord / Pas de Calais et l'académie de Lille dans le cadre de la promotion de la Chimie et de ses métiers.

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au RGPD vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour demander une modification, rectification ou suppression des données vous concernant, il vous suffit de contacter par courrier :

France Chimie Nord / Pas de Calais
40 Rue Eugène Jacquet
59708 Marcq en Baroeul cedex

Nous contacter :
03 20 99 24 92 – communication@chimie-npc.fr

La vidéo à réaliser par l'élève doit être déposée par son enseignant entre le 13 janvier et le 21 mars 2025 sur le site www.concours-chimie.fr

Les enseignants s'assureront de la conformité de la vidéo à ce cahier des charges et de l'autorisation des parents, avant de la déposer en ligne sur le site.

Objectif du concours et de la vidéo à produire

L'objectif du concours est d'inviter les élèves de 4^{ème} de l'académie de Lille à découvrir le secteur de l'industrie chimique et à s'investir dans un projet de création d'une vidéo autour de la chimie du quotidien et ainsi de développer les compétences de l'oralité et du numérique.

Les élèves devront proposer une démarche scientifique à partir d'une problématique relative à la chimie du quotidien en lien avec le programme de cycle 4 en vigueur.

Caractéristiques techniques de la vidéo attendue

Matériel	Pour réaliser sa vidéo, l'élève pourra avoir recours aux moyens techniques de son choix (A sa disposition de façon gratuite ou onéreuse). Les éventuels frais liés à la réalisation de la vidéo ne sont pas pris en charge par les organisateurs du concours.
Durée	2 minutes maximum. Aucune dérogation de durée n'est possible.
Format	Exclusivement MP4 HD (1920 x 1080). Conseillé : 16/9. De préférence en paysage avec un mobile
Poids	150 Mo maximum
Nom de la vidéo	Le nom de la vidéo ne doit pas être le nom de l'élève, ni de sa classe, ni de son collègue. Faites preuve d'originalité !
Consignes	<ul style="list-style-type: none"> ○ La langue utilisée est le français. ○ Aucun visage ne doit être filmé. Il est possible de filmer quelqu'un de dos. ○ Aucun déguisement n'est autorisé. ○ L'élève doit commenter oralement sa vidéo (sans apparaître à l'écran). ○ Seules les musiques libres de droits ou originales sont autorisées et diffusées sous la responsabilité du candidat ○ La vidéo doit être entièrement originale et ne pas contenir de parties copiées ou empruntées à d'autres créations. ○ Les éventuels marques ou logos doivent être masqués. ○ Boisson alcoolisée, cigarette ou autre produit prohibé ne devront être visibles. ○ Toute situation à risque est interdite. ○ La vidéo ne doit pas contenir d'informations erronées, d'images choquantes pour un public jeune, de principes contraires à la loi, aux bonnes mœurs, aux valeurs humanistes et civiques, de propos diffamatoires ou insultants, de messages politiques ou religieux.

En cas de difficultés, vous pouvez nous contacter par mail : fhamid@chimie-npc.fr

Suivez l'actualité du concours en vous inscrivant à la newsletter
www.chimie-npc.fr



**Formulaire d'autorisation
à compléter par
les parents du collégien**

Suivez l'actualité du concours en vous inscrivant à la newsletter

www.chimie-npc.fr

Nom / Prénom du parent	
Nom / prénom de l'élève	
Nom du collège	

- Nous déclarons avoir pris connaissance et accepté le règlement du concours ainsi que le cahier des charges disponibles sur le site www.concours-chimie.fr
- Nous confirmons que la vidéo respecte la propriété intellectuelle, que les musiques éventuellement utilisées sont libres de droit.
- Nous autorisons la diffusion sans réserve du film réalisé par notre enfant. Nous cédon sans restriction et à titre gratuit aux organisateurs les droits d'exploitation comprenant les droits de reproduction, d'utilisation dérivée sur tous supports présents et à venir (Internet, tablettes, smartphones...), pendant 10 ans dans le monde entier ainsi que la diffusion gratuite des films sur tout support numérique pédagogique.

Conformément à la législation française, les élèves conservent leurs droits moraux sur l'œuvre, à savoir le droit au respect de leur nom et de leur œuvre. Ce droit est attaché à leur personne. Il est perpétuel, inaliénable et imprescriptible (art. L.121-1 du Code de la Propriété Intellectuelle).

Date :

Signature :